



Conseil Supérieur de la Pêche



# **LA TRUITE DE MER**

## **EN FRANCE**

### **ANNEE 1995**

**AVRIL 1996**



**LA TRUITE DE MER  
EN FRANCE  
ANNEE 1995**

**La pêche de la truite de mer en Normandie - Artois - Picardie**

**Éléments de connaissance des stocks en France**

**Suivi des populations et des captures  
(rivière "atelier" BRESLE)**

**Avril 1996**

Françoise FOURNEL, Jean-Louis FAGARD, Gilles EUZENAT

Contribution de D. BOUCHARD (enquêtes/piègeage)

C.S.P. Délégation Régionale

Haute-Normandie / Picardie

Nord-Pas-de-Calais- / Ile-de-France

Arnaud RICHARD

C.S.P. Délégation Régionale

Bretagne / Basse-Normandie

Pierre MIGNON

Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Jean-Pierre PORCHER, Pascale HOUSSAIS

Centre National d'Interprétation des Captures de Salmonidés

Avec la participation :

- des Brigades Mobiles d'Intervention de Compiègne et Rennes

- des Brigades Départementales du Nord-Ouest

- des Délégations Régionales du Conseil Supérieur de la Pêche

# SOMMAIRE

## L'essentiel en quelques mots

. Avant-propos	1
. Nombre de pêcheurs - vente de timbres 1995	3

## LA PECHE DE LA TRUITE DE MER EN NORMANDIE - ARTOIS - PICARDIE

. La déclaration volontaire des captures	6
. Bases réglementaires de la pêche de la truite de mer	7
. Nombre de pêcheurs participants - taux de participation	8
. Captures déclarées - captures estimées - taux de déclaration	9
. Déclaration des captures - Nombre de pêcheurs participants et de prises déclarées	10
. Le panier du pêcheur	12
. Effort de pêche et captures	15
. Rendement de la pêche - variations dans l'espace et dans le temps	17
. Modes de pêche - captures réalisées - efficacité	18
. Rendement de la pêche et état des stocks	19

## CARACTERISTIQUES DES PRISES

. Taille, poids et sexe	22
. Age des truites de mer	23
. Taille et âge de mer	24

## ELEMENTS DE CONNAISSANCE DES STOCKS

. Les stations de contrôle	26
. Effectifs contrôlés par semaine standard	28
. Caractéristiques <b>biométriques</b>	30
. Recensement des frayères sur la Touques (Calvados)	31
. Contrôle des remontées sur l'Ome (Calvados)	32

## RIVIERE "ATELIER" BRESLE - Suivi des populations et des captures

. Le dispositif de contrôle	37
. Effectifs contrôlés et estimés	38
. Structures de taille et d'âge - rythmes migratoires	40
. Exploitation par la pêche à la ligne - stock exploité / stock reproducteur	41
. Relation stock présent / niveau d'exploitation	42
. Partage de la ressource	43

<b>CONCLUSION</b>	45
-------------------	----

## ANNEXES

## LA TRUITE DE MER EN 1995

**0 2412 timbres “truite de mer”** ont été vendus en France en 1995. Après 5 années de diminution régulière des effectifs de pêcheurs, les ventes marquent une légère reprise en 1995 (+ 2,6%); elles progressent fortement dans le département du Pas-de-Calais (+ 42%).

0 La pêche de la truite de mer dans les 27 rivières concernées du Nord-Ouest (qui totalisent 81% **des timbres** vendus en France) est analysée au travers des déclarations de captures au Centre National de Traitement des Captures de Salmonidés basé à Rennes, et des informations issues des carnets de pêche tenus par des pêcheurs volontaires. Une enquête postale a de plus été réalisée en fin de saison auprès d'un échantillon de 234 pêcheurs sur les cours d'eau du nord de la Seine.

0 13% des 1954 pêcheurs ayant acquitté la taxe “truite de mer” en 1995 dans le Nord-Ouest ont déclaré des captures **et/ou** tenu un carnet de pêche, soit un taux de participation global en nette progression par rapport aux années précédentes.

**0 685 captures** ont été déclarées au total en 1995 (474 au Centre de Traitement, en cours de saison, auxquelles s'ajoutent 113 prises strictement “carnets” et 98 prises “enquête”) sur un total estimé de **1900 poissons**, soit un taux de déclaration de **36%**, nettement plus fort qu'en **92/94**. Les déclarations proviennent à 92% de cinq bassins : Touques, Bresle, Arques, Canche et Authie, qui totalisent 70% des ventes de timbres du Nord-Ouest. Sur les autres cours d'eau, la participation des pêcheurs reste quasi-inexistante.

0 Le volume total des prises estimées est sensiblement plus élevé qu'en 1994, se rapprochant du niveau de 1992. Les captures progressent sur la Touques et la Bresle, restent stables sur l'**Authie** et diminuent sur la Canche et l'**Arques**.

0 L'activité de pêche, telle qu'elle peut être cernée au travers des 116 carnets correctement renseignés, présente un profil très stable sur les quatre années de suivi; en 1995, les pêcheurs ont consacré 103 heures en moyenne à la pêche de la truite de mer, réparties en 30 sorties, pour capturer **3,5** poissons.

0 33% des pêcheurs qui ont tenu un carnet ne prennent aucun poisson, 43% en prennent de 1 à 3 et 24% de 4 à 10 (soit une distribution très comparable à celle observée en 1994).

0 La part des bredouilles est beaucoup plus importante dans les enquêtes de fin de saison (75%) s'expliquant par un **ciblage** de l'enquête sur les pêcheurs qui ne s'étaient pas manifestés en cours de saison.

0 Le nombre moyen de prises par pêcheur s'établit à **2,6** pour les déclarations (1 à 27 prises), à **3,1** pour les carnets (de 0 à **26**), à **0,7** pour l'enquête postale (de 0 à 9).

**0 Avec 30 heures de pêche** en moyenne nécessaires à la capture d'une truite de mer, le rendement 95 revient au niveau de 1992, après deux années de moindre rendement en 93 (52 h) et 94 (37 h).

Les rendements les meilleurs sont cette année encore enregistrés sur l'**Arques** (20 h) et la Touques (19 h); le rendement progresse sur la Bresle (67 h) mais diminue en revanche sur Canche et Authie.

0 La saison 1995 confirme les différences importantes d'efficacité des différents appâts utilisés pour la pêche de la truite de mer, le rapala affichant régulièrement les meilleures performances, le ver les plus mauvaises.

---

0 Contrairement aux années précédentes, on n'observe pas en 1995 d'amélioration du rendement de la pêche en fin de saison, en raison sans doute des conditions climatiques et hydrologiques particulières de cette année 95 (hautes eaux en début de saison, été chaud, mois d'octobre particulièrement sec).

0 Les caractéristiques des prises restent globalement inchangées par rapport aux années précédentes, avec des gabarits moyens plus élevés en Nord-Seine (58,8 cm - 2,7 kg) qu'en Sud-Seine (52,9 cm - 1,7 kg). 95% des truites de mer capturées sont issues des cohortes 1992 (42% des captures) et 93 (53%), constituées pour l'essentiel de poissons âgés de 1 an (majoritaires en N.S.) ou 2 ans (légèrement dominants en S.S.) d'eau douce et de 1 an<sup>+</sup> de mer.

Les finnocks (0<sup>+</sup> de mer), pratiquement absents en N.S. représentent 12% du total S.S., l'inverse s'observant pour les poissons de fort gabarit, à long séjour marin (2 ans+ de mer), qui représentent 11% des captures en N.S.

La prédominance des femelles, classique chez la truite de mer, est assez faiblement marquée en 1995 : 1,3 femelle pour 1 mâle.

## **CONNAISSANCE DES STOCKS**

0 Les éléments, souvent fragmentaires, recueillis dans les stations de contrôle (piègeage ou vidéo-comptage) installées sur plusieurs cours d'eau de la façade atlantique, attestent de la présence de truites de mer ; c'est sur le Gave d'Oloron (station de Guerlain) que les contrôles de truites de mer ont été les plus nombreux en 1995 (388 individus) ; 93 poissons ont été comptabilisés sur la Dordogne, à Tuillières, et 68 sur la Garonne, à Golfèch. Des captures occasionnelles de truites de mer sont également signalées sur la Vienne et la Nivelle. En revanche, aucune truite de mer n'a été contrôlée dans les trois stations implantées sur les cours d'eau bretons.

A signaler également la capture de 280 truites de mer par les pêcheurs professionnels dans l'estuaire de l'Adour.

0 Bien que des effectifs significatifs soient contrôlés sur plusieurs cours d'eau, les données relatives à la biologie et à la biométrie restent très peu nombreuses ; il serait donc souhaitable que des efforts soient faits en ce sens à l'avenir.

Aucune donnée n'est pour l'instant disponible sur les captures éventuelles par la pêche à la ligne.

0 L'extension, en 1996, du dispositif de déclaration volontaire des captures à l'ensemble des cours d'eau à truite de mer devrait aider à combler en partie ces lacunes.

## **Rivière "atelier" Bresle : aspects fonctionnels - suivi des stocks et des captures**

0 La Bresle est aujourd'hui le seul cours d'eau français sur lequel on dispose simultanément de données quantitatives sur les stocks (adultes reproducteurs et juvéniles produits) et sur l'exploitation par la pêche, permettant ainsi de définir les paramètres fonctionnels de la population.

0 1411 smolts et 401 adultes ont été contrôlés en 1995 dans les dispositifs de piègeage. Si l'efficacité du contrôle à la montée a pu être évaluée par marquage / recapture des adultes et permettre ainsi d'estimer la remontée réelle (qui atteint 1400 individus, du même ordre donc qu'en 1993), les hautes eaux continues du printemps ont notablement perturbé le piègeage des smolts et empêché l'estimation de la production de juvéniles 95 (issus des remontées d'adultes 92 et 93).

---

0 Sur les 1400 truites de mer qui ont pénétré en rivière, 200 ont été capturées par les pêcheurs à la ligne, soit un taux d'exploitation de 14%, ce qui situe l'année 1995 dans les bonnes années pour la pêche.

0 La confrontation, sur les quatre années 92 à 95, du stock présent d'une part, du volume global des captures et du rendement de la pêche d'autre part, montre qu'il n'existe pas de relation linéaire entre niveau du stock et niveau de l'exploitation, les trois paramètres variant toutefois dans le même sens.

0 Les captures en mer réalisées par les pêcheurs à pied atteindraient 200 à 300 poissons ; aucune information n'est disponible sur les captures de la petite pêche professionnelle en bateau. En s'appuyant sur les résultats de la dévalaison 94 (qui a fourni 60% des effectifs d'adultes 95), on peut estimer le stock total à 1850 - 2350 poissons, ce qui situerait les prélèvements en mer dans la fourchette -large- de 450 à 950 captures.

0 Au final, après exploitation, le stock restant disponible pour la reproduction s'élève à 1200 adultes reproducteurs, aboutissant au dépôt de 4 millions d'oeufs environ, qui d'après les références disponibles pour le saumon, devrait amplement suffire à saturer la capacité d'accueil actuelle du bassin.

## AVANT-PROPOS

La reconnaissance réglementaire de la truite de mer en 1986 a permis, en l'identifiant par rapport à la truite de rivière, d'en affirmer les spécificités biologiques et halieutiques.

Une activité de pêche récréative à la truite de mer s'est alors révélée et développée principalement dans le Nord-Ouest, sur les cours d'eau des départements de la Manche au Pas-de-Calais.

Afin de mieux connaître l'importance et les modalités de cette exploitation de la truite de mer en domaine fluvial, un dispositif de déclaration des captures a été mis en place en 1992, limité aux rivières du Nord-Ouest où la truite de mer est abondante et généralement largement prépondérante sur le saumon, et sur lesquelles les stocks sont bien caractérisés et nettement différenciés de la truite commune.

Le dispositif comporte deux volets :

- le premier, essentiellement quantitatif, concernant la déclaration volontaire, au fur et à mesure, des captures.
- le second, plus qualitatif, relatif aux carnets de pêche.

Ces deux approches convergentes fournissent des informations différentes mais complémentaires :

### **DECLARATIONS**

- ↻ volume des captures par bassin
- ↻ caractéristiques des poissons capturés (taille, âge, sexe,...)
- ↻ origine des pêcheurs

### **CARNETS DE PÊCHE**

- ↻ effort de pêche et modes de pêche
- ↻ captures par pêcheur
- ↻ rendement de la pêche (captures par unité d'effort)

L'obtention de résultats représentatifs en termes de captures et d'activité de pêche demande cependant de recalibrer l'échantillon des pêcheurs participant au dispositif de déclaration des captures par rapport à l'ensemble des pêcheurs acquittant la taxe spécifique "truite de mer".

En 1995, une première enquête postale complémentaire a donc été réalisée à cet effet en Nord-Seine.

Dans ce rapport seront abordés successivement :

**- le volet exploitation**, avec caractérisation de l'effort de pêche, du rendement de la pêche récréative et des captures à partir des déclarations au Centre National d'Interprétation des Captures de Rennes et des informations fournies par les carnets de pêche et l'enquête postale, limité aux cours d'eau du Nord-Ouest.

*La distinction Nord-Seine / Sud-Seine, utilisée fréquemment dans l'expression des résultats, correspond au découpage administratif des deux Délégations Régionales du Conseil Supérieur de la Pêche concernées, Compiègne et Rennes.*

**- le volet connaissance des stocks**, avec les informations obtenues sur la Bresle, seule rivière "atelier" pour la truite de mer, et sur les autres cours d'eau français équipés de stations de contrôle des migrateurs

## CONCLUSION

---

□ Avec plus de 1900 truites de mer capturées dans les cours d'eau du Nord-Ouest, l'année 1995 se présente comme plutôt bonne, se rapprochant du niveau de 1992 après deux années plus moyennes.

□ Après une stagnation initiale en 92-93, la participation concerne maintenant 13% des pêcheurs du Nord-Ouest pour une proportion de 30% des captures déclarées. Cette augmentation de la participation s'accompagne en outre d'une fidélisation progressive des pêcheurs participants, Ainsi, après quatre années de fonctionnement, la participation volontaire à la déclaration des captures semble maintenant être admise et passer progressivement dans les habitudes.

□ Le dispositif de déclaration des captures permet donc aujourd'hui d'avoir une assez bonne connaissance des caractéristiques des prises et de l'activité de pêche récréative à la truite de mer, mais en fait limitée aux cinq cours d'eau qui fournissent pour l'instant la quasi-totalité des informations.

Si ces rivières sont vraisemblablement les plus fréquentées actuellement par la truite de mer et s'avèrent bien d'intérêt majeur pour la pêche, la participation et la remontée des informations y sont également largement liées à l'implantation et/ou l'animation faite localement par les agents du Conseil Supérieur de la Pêche, animateurs de programmes migrateurs et brigades départementales.

S'il est essentiel à la bonne marche du dispositif de déclaration que les actions d'information et dynamisation soient poursuivies sur ces cours d'eau, il est indispensable qu'elles soient également élargies à la dizaine d'autres cours d'eau du Nord-Ouest possédant des stocks significatifs de truite de mer.

□ Par ailleurs, l'enquête postale réalisée à titre expérimental sur les cours d'eau du nord de la Seine a donné des résultats intéressants et s'affirme comme le complément indispensable à la déclaration pour parvenir à une estimation correcte des captures totales. Cette action, d'un bon rapport coût / information, sera étendue et intensifiée en 1996.

Toutefois, cette enquête a également montré que la distribution des assortiments de déclaration n'était toujours pas assurée correctement, 40% des pêcheurs acquittant la taxe "truite de mer" ne recevant pas l'assortiment. Ces carences, en partie délibérées, grèvent l'efficacité mais aussi l'économie du dispositif et sont vraisemblablement à l'origine de l'absence d'informations de la part des cours d'eau "muets".

□ L'amélioration de la distribution des assortiments, la dynamisation sur le terrain de la remontée de l'information, l'extension et l'intensification de l'enquête postale devraient permettre de parvenir à relativement court terme à un fonctionnement satisfaisant du dispositif dans le nord-ouest et à un suivi efficace de la pêche et des captures en milieu fluvial.



---

□ Parallèlement, l'extension en 1996 du dispositif de déclaration à l'ensemble du territoire permettra d'améliorer la connaissance des stocks et de la pêche sur d'autres cours d'eau de la façade atlantique, régulièrement fréquentés par la truite de mer, mais sur lesquels les informations sont pour l'instant encore très fragmentaires.

□ Cependant, pour informatif qu'il soit, le suivi des captures par pêche ne saurait se substituer aux stations de contrôle ; en effet, seules des rivières-index, équipées de stations de comptage des migrateurs, peuvent fournir des données quantitatives fiables sur l'état des stocks et permettre de recalibrer dans la durée les informations fournies par la pêche récréative (volume des captures, rendement) par rapport à l'évolution des stocks ; il est donc indispensable de rentabiliser au maximum les installations existantes et d'assurer les moyens nécessaires à leur pérennisation et à leur bon fonctionnement.

□ Il faut de plus garder à l'esprit que les captures récréatives fluviales ne constituent souvent qu'une part mineure du stock exploité, l'essentiel de l'exploitation se faisant en mer ainsi que cela a été montré partout où ces informations sont disponibles, en France (Bresle, Adour,...) comme à l'étranger.

Les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs, chargés de définir les modalités du partage de la ressource doivent s'appuyer pour ce faire sur une connaissance minimale des stocks et des prélèvements.

Si cette connaissance tend à s'améliorer en milieu fluvial grâce notamment aux stations de contrôle et à la mise en place du dispositif de déclaration, force est de constater que l'exploitation maritime, pourtant prépondérante là où elle s'exerce, demeure pour l'essentiel fort mal connue, s'opposant souvent par là-même à une implication accrue des pêcheurs fluviaux dans le processus de gestion.